

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la séance régulière du Conseil de ville de la Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 21 novembre 2005, à 20h00, à la MRC de la Jacques-Cartier, 60, rue St-Patrick, Shannon.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

- Monsieur O'Donnell Bédard, Maire
- Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
- Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
- Monsieur Claude Lessard, conseiller
- Monsieur Jacques Tessier, conseiller

**ABSENCES MOTIVÉES:**

- Monsieur Michel Croteau, conseiller
- Monsieur Guy Jacob, conseiller

#### **7221 - Ouverture de la séance**

Le Maire, monsieur O'Donnell Bédard, déclare cette séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil ainsi qu'aux citoyens présents.

#### **7222 - Acceptation de l'ordre du jour**

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'ordre du jour de la séance régulière du 21 novembre 2005.

#### **7223 – Acceptation du procès-verbal des délibérations des séances des 19 septembre, 11 octobre et 27 octobre 2005**

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les procès-verbaux des séances du Conseil municipal tenues en date des 19 septembre, 11 octobre et 27 octobre 2005, tel que soumis.

### **7224 – Acceptation des listes et rapports mensuels**

Il est proposé par le Conseiller Jacques Coulombe, appuyé par le Conseiller Claude Lessard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les listes et rapports ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour les mois de septembre et octobre 2005;
- Réconciliations bancaires aux 30 septembre et 31 octobre 2005;
- Rapports budgétaires aux 30 septembre et 31 octobre 2005.

### **7225 – Certificats de crédits disponibles**

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les certificats de crédits disponibles portant les numéros 2005-207 à 2005-222 inclusivement, tels que préparés par la secrétaire-trésorière.

### **7226 – Rapport de l'inspecteur**

Il est proposé par le Conseiller Claude Lessard, appuyé par le Conseiller Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal pour les mois de septembre et octobre 2005.

### **7227 – Suivi de la demande d'une dérogation pour le 34, Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph**

Suite à une demande de dérogation mineure pour le 34, Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph, il est mentionné à Monsieur Dessureault, propriétaire et présent à la réunion, qu'il est impossible de lui accorder la dérogation demandée puisque non-conforme à la réglementation.

Il est proposé par le Conseiller Jocelyn Boivin, appuyé par le Conseiller Claude Lessard que cette demande soit rejetée.

### **7228 – Demande de dérogation mineure pour le 1054, Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph**

Les membres du Conseil ayant rencontré le propriétaire du 1054, Chemin Thomas Maher, ces derniers lui ont demandé de se conformer à la réglementation et de refaire ses plans afin de rencontrer les exigences de notre Règlement d'urbanisme. Ce propriétaire doit revoir ses plans et recommuniquer avec l'inspecteur municipal.

**7229 – Demande de dérogation mineure pour le 344, Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph**

Il est proposé par le Conseiller Jocelyn Boivin, appuyé par le Conseiller Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte de la demande de dérogation mineure concernant la propriété sise au 344, Chemin Thomas Maher, Lac St-Joseph.

Ce Conseil autorise par conséquent la secrétaire-trésorière à publier ladite dérogation mineure dans le journal Le Courrier de Portneuf.

**7230 – Avis de motion, imposition de la taxe foncière**

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par le Conseiller Jacques Tessier qu'à une prochaine séance de ce Conseil un règlement sera présenté pour adopter les prévisions budgétaires de la municipalité pour l'année 2006, fixer le taux de la taxe foncière, fixer également la date de l'envoi des comptes de taxes ainsi que la date du paiement du 2<sup>ème</sup> versement sur lesdits comptes de taxes.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

**7230-A – Avis de motion, compensation sur les biens fonds non imposables**

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par le Conseiller Jacques Tessier qu'à une prochaine séance de ce Conseil un règlement sera présenté pour imposer au cours de l'année 2006 une compensation sur les biens fonds non-imposables sur le territoire de la municipalité.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Le budget n'étant pas tout à fait prêt puisque nous n'avons pas encore reçu tous les comptes à payer, ce point est reporté à la prochaine réunion le 19 décembre 2005, pour adoption.

### **7231 – Création d'un règlement concernant le fonds de roulement**

Le budget n'étant pas tout à fait prêt, ce point est reporté à la prochaine réunion le 19 décembre 2005, pour présentation d'un avis de motion.

### **7232 – Salaire des élus**

Le budget n'étant pas tout à fait, ce point est reporté à la prochaine réunion le 19 décembre 2005, pour adoption.

### **7233 – Compte rendu de la réunion de la MRC et développement**

Monsieur le Maire O'Donnell Bédard nous fait part de la réunion de la M.R.C. et nous informe qu'il y a eu des représentations à l'effet que les augmentations étaient exagérées. Il y aura contestation lors de la prochaine réunion mercredi soir prochain pour l'adoption du budget. Il y a eu rencontre avec le Maire de Fossambault et celui du Lac Delage à ce sujet.

### **7234 – Club Nautique**

Une pétition est déposée comportant plusieurs signatures de citoyens qui demandent que le Club Nautique soit mieux entretenu lors de la saison prochaine. Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité que des améliorations seront apportées au Club Nautique la saison prochaine.

### **7235 – Embauche de l'inspecteur municipal**

Monsieur O'Donnell Bédard a rencontré Monsieur Bourgault et a discuté avec lui de ses conditions d'engagement. Monsieur Bourgault a confirmé son intention de travailler pour nous aux conditions établies. Il agira à titre d'inspecteur municipal (émission des permis, suivi des règlements etc.) mais aussi à titre d'employé municipal pour la surveillance des travaux sur la route et des travaux légers de maintenance. Il instaurera un service d'urgence sur appel. Il est également

d'accord pour travailler un samedi matin (de 9h00 à 13h00) aux deux semaines durant l'été. Cette journée serait compensée par le lundi où il serait en congé. Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil autorise le Maire, Monsieur O'Donnell Bédard à signer le contrat d'engagement de ce dernier aux conditions établies.

### **7236 – Formation d'un comité d'urbanisme**

Monsieur Michel Croteau étant absent, la formation du Comité d'urbanisme est reportée à la prochaine séance du Conseil, le 19 décembre 2005.

### **7237 – Régie régionale de la gestion des matières résiduelles**

Monsieur Jacques Tessier nous fait un résumé de ses rencontres avec la Régie régionale de la gestion des matières résiduelles (RRGMR). Il y avait deux Régies regroupées en une, soit la RRGMR. Cette régie regroupe 23 villes dont elle prend charge de la gestion. Auparavant c'était Sani-Gestion mais à compter de janvier 2006 ce sera Matrec qui nous desservira. Il y aura certains changements dont le jour de la cueillette qui sera le mardi aux deux semaines durant l'hiver et à chaque semaine durant l'été, ainsi que d'autres modifications qui nous seront transmises ultérieurement.

### **7238 – Offres de services d'aviseurs légaux**

Il est convenu de reporter ce point à la prochaine séance du 19 décembre puisque nous n'avons pas reçu toutes les offres de service demandées.

### **7239 – Suivi Camp Larouche**

Nous avons reçu le certificat de conformité de la MRC et avons publié l'avis de promulgation du règlement 05-174 le 6 novembre 2005. Il est proposé par le Conseiller Claude Lessard, appuyé par le Conseiller Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte le règlement 05-174, tel que rédigé et demande à la secrétaire-trésorière d'en transmettre copie à la MRC afin d'obtenir le certificat d'approbation du règlement.

## **7240 – Nomination d'un représentant à la Corporation du Bassin de la Jacques-Cartier.**

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil nomme Monsieur Claude Lessard comme représentant à la Corporation du Bassin de la Jacques-Cartier.

## **7243– Changement de code postal**

Monsieur Jean Chaumette demande qu'une résolution soit prise pour faire le changement de code postal puisque nous éprouvons souvent des problèmes parce que nous avons le même code postal que Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Fossambault-sur-le-Lac. Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte une résolution pour obtenir un code postal distinct pour la Ville de Lac-Saint-Joseph.

## **7244 - Période de questions**

Monsieur Guy Girard demande s'il y aura des compensations versées suite aux dégâts d'eau survenus en septembre dernier. Monsieur Bédard répond que nous avons transmis les réclamations à nos assureurs et que nous attendons leur rapport.

Monsieur Jean Chaumette demande pour sa part si des montants ont été prévus au budget 2006 pour faire l'installation d'un drain autour du presbytère puisqu'il y a beaucoup d'eau qui s'accumule. Monsieur Bédard lui demande de faire une demande écrite à Monsieur Jacques Coulombe.

Monsieur le Maire O'Donnell Bédard fait ensuite part aux citoyens présents des objectifs du Conseil pour l'année 2006. Il souligne que sa priorité est de s'assurer que le lac est en bonne santé. Nous voulons participer à des études sur la qualité de l'eau, mise en place d'un programme pour éviter la contamination du lac, recommandations concernant l'utilisation de pesticides. Deuxièmement, une réfection raisonnable du Chemin Thomas Maher qui correspond à notre capacité de payer. On pense qu'avec 1.2 à 1.5 million de dollars, étalé sur 20 ans, on pourrait réaliser ce projet. Troisièmement, améliorer les communications avec les

citoyens par un petit journal, un site web. Quatrièmement, instaurer un fonds de roulement avec le surplus budgétaire.

Monsieur Bédard termine en soulignant qu'on peut avoir des points de vue différents mais il faut se parler, discuter et il y a toujours moyen de s'entendre.

#### **7245 - Levée de la séance**

Il est proposé par le Conseiller Claude Lessard, appuyé par le Conseiller Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité de lever cette séance à 21h45.

---

**Vivian Viviers**  
**Secrétaire-trésorière**

---

**O'Donnell Bédard**  
**Maire**